



27 janvier 2021

Adaptations structurelles du DMTE

Nomination du chef du Service de la protection contre les crues du Rhône

Le Conseil d'Etat a nommé Tony Arborino à la tête du nouveau Service de la protection contre les crues du Rhône (SPCR) auprès du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE). Cette nomination fait suite à la transformation par le Conseil d'Etat de l'Office cantonal de la construction du Rhône en Service de la protection contre les crues du Rhône qui constitue la dernière étape des adaptations structurelles au sein du DMTE.

Originaire de Saxon, âgé de 50 ans, marié et père d'un enfant, Tony Arborino obtient son diplôme d'ingénieur civil à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne en 1995. Il y travaille ensuite en qualité d'assistant au laboratoire de constructions hydrauliques. En 1996, il intègre un bureau d'ingénieurs en tant que responsable projet des zones de danger et de protection contre les crues. En 1999, il entre à l'Etat du Valais comme chef de projet de la 3^e correction du Rhône. En juin 2017, il est nommé chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3).

Tony Arborino bénéficie d'une grande expérience professionnelle au niveau du management dans la conception et la réalisation non seulement de grands travaux d'infrastructure à caractère pluridisciplinaire, mais également spécifique à la 3^e correction du Rhône. Il dispose ainsi de toutes les compétences requises pour occuper la fonction de chef du nouveau Service de la protection contre les crues du Rhône (SPCR).

Après avoir transformé en services l'Office de construction des routes nationales (OCRN) ainsi que l'Unité territoriale III (UT-III) qui gère l'ensemble du réseau des routes nationales sur le territoire cantonal, la transformation de l'OCCR3 en Service de la protection contre les crues du Rhône (SPCR) constitue la dernière étape des adaptations structurelles au sein du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement. Cette transformation permet d'assurer la gestion du fleuve de manière globale tant au niveau de la réalisation de la 3^e correction du Rhône que de la gestion de l'entretien du fleuve ainsi que de l'établissement des zones de dangers et des préavis de construction.

Personne de contact

Jacques Melly, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), 027 606 33 00

